



# EN VRAC

## AIR FRANCE

www.unac.asso.fr    navigants@unac.asso.fr

16 Décembre 2015

### DÉROGATION SUR BEYROUTH



La Direction nous a proposé une dérogation permettant l'aller-retour CDG-BEY-CDG en fonction, suivi de 2 jours OFF.

**Nous avons accepté cette dérogation après avoir négocié les compensations suivantes :**

- **Allègement du service sur les deux tronçons,**
- **+1 PNC sur la compo PEQ,**
- **24 H de RADD (accolées, reportées ou payées au choix du PNC).**

Depuis le 6 décembre et jusqu'au 4 janvier, la rotation est ainsi construite (TU) : Décollage à 8.00 , Retour CDG à 18.50.

**Récupérer le jour OFF ainsi généré était évident pour nous**, d'autant que cela évite toute déstabilisation de planning (sauf si vous choisissez d'accoler le RADD à l'issue des 2 OFF).

Pour des raisons de «raccrochage», la rotation du dimanche 6 décembre a été réalisée avec un équipage en fonction sur le vol aller et en mise en place au retour, effectué lui par l'équipage ayant découché à BEY le samedi 5.

### POURQUOI PAS UN ÉCHANGE AVEC UNE ROTATION DÉROGATOIRE, OU L'A/R AVEC MEP ?

Il y a une différence entre une dérogation et une rotation dérogatoire, et non des moindres : **les compensations négociées...**

Réfléchir à un échange avec une des 4 rotations dérogatoires de l'hiver était une possibilité plutôt maline de ne pas créer plus de rotations fatigantes, mais **comparer la fatigue du BEY avec celle du SIN ou du EZE ne nous a pas semblé gagnante** pour le PNC !

Et puis auriez-vous préféré faire ce BEY en A/R sans PNC en plus ni allègement de service, et encore moins sans RADD ni OFF supplémentaire ?! Nous non plus, et **c'est ce qui a guidé notre choix.**

Ces dérogations ne sont pas anodines puisque régulièrement sujettes (en CE, dans des tracts, voir sur Facebook) au populisme qui veut que puisqu'allant dans le sens de l'entreprise ces mesures sont néfastes aux PNC, mais **nous prenons notre responsabilité et nous assumons.**

À la suite des tragiques événements du mois de novembre, nous sommes nombreux à être inquiets à la vue d'une destination « sensible » sur notre planning. **Si la Compagnie, qui travaille à une dérogation sur CAI (au moment où nous lançons l'impression de ce tract), nous fait une proposition intéressante, nous l'étudierons aussi.**



#### L'Aller/Retour avec MEP?

**C'est bien quand on fait l'Aller en fonction...** Et puis **sans PNC supp, sans aménagement de service, et sans RADD**, est-ce vraiment **aussi favorable que cette dérogation ?!**

**Nous ne le pensons pas !**

## ACCORD CE LIGNES ASAF RECONDUIT POUR 2016

À Roissy et à Orly, mais aussi dans certaines grandes villes de province, **l'ASAF met à votre disposition des salles et des installations pour pratiquer une multitude de sports**. Des professeurs diplômés vous encadrent et transmettent leur passion de la pratique sportive.

Le site [www.asafweb.fr](http://www.asafweb.fr) vous renseigne sur les activités proposées, les salles, les installations mais aussi les stages. **Vous pouvez vous inscrire sur le site du CE Lignes, rubrique : sortir / salle de sport / ASAF.**

Une adhésion annuelle vous permet de pratiquer autant de sports que vous le souhaitez. **Le CE Lignes participe à votre inscription à hauteur de 150 euros**, débités de votre enveloppe de subvention billetterie (de 400 euros) ou 45 euros dans le cas d'un enfant (pris sur sa subvention enfant de 135 euros).

Dès lors, l'ASAF vous demande de vous acquitter d'une somme forfaitaire à votre charge (62 euros pour l'année 2015).

**Le CE lignes et l'ASAF vous souhaite beaucoup de plaisir dans la pratique de votre sport.**



## ATTENTE DE L'ASSISTANCE WCH À ORY ET CDG

Alors que la situation semblait s'être améliorée ces dernières années, **les délais d'attente des assistances WCH à CDG se multiplient et s'allongent depuis début Avril**, après la négociation d'un nouveau contrat avec l'entreprise sous-traitante PASSERELLE.

Définition du mot PASSERELLE : passage piéton étroit (dictionnaire).

**Pour le PNC : Prestataire particulièrement pénalisant entraînant une diminution de nos temps de repos.**

Pour AF : Juste une autre source d'économie dont les dysfonctionnements seront compensés par l'humain, comprenez les PNC...

**Il est inconcevable que notre Direction se repose encore sur le dos (surchargé) des PNC** pour solutionner son incompétence. En tout cas cela montre son indifférence quant à nos conditions de travail.

Alors certes en cas d'attente des assistances WCH en fin de rotation le CDB peut modifier le temps de service en remplissant un formulaire papier qu'il trouve dans la sacoche cockpit, mais dans la vraie vie comment cela se passe t'il ?

Nous avons aussi fait inscrire dans la mise à jour MSS de janvier 2015 que dans ce type de situations le CDB pouvait **réduire le nombre de PNC à un par paire d'issues de plein-pied, afin de permettre à un maximum d'entre nous de ne pas subir les désagréments induits.**

Nous soulevons systématiquement ce sujet très agaçant en QDP, et ne constatons aucune évolution positive de la situation, qui permette aux PNC de l'emprunter le plus tôt possible cette passerelle !

**Pour les délégués UNAC cette situation dans laquelle se complait la compagnie ne peut plus perdurer.**

Cette attitude autiste nous amène à réfléchir à des évolutions dans les textes du prochain Accord Collectif qui **contraignent l'entreprise à enfin agir pour améliorer l'assistance de nos clients et qui prennent en compte l'impact sur les PNC.**



## LES RÉSEAUX SOCIAUX SONT DÉSORMAIS INCONTOURNABLES !



En tant que salariés , vous êtes aussi acteurs de ce monde.

Nous avons lancé un groupe fermé facebook qui vous permet d'écrire pour réagir à l'actualité, ou tout simplement pour nous poser une question qui obtiendra une réponse rapide !

**Fermé dans un souci de confidentialité, mais ouvert à tous les PNC AF !!**

### «Le Galley»



## INCONTOURNABLES MAIS PARFOIS DANGEREUX : L'EXEMPLE DU BAMAKO

Dès le début de la prise d'otage à Bamako nous avons été en contact permanent avec la Direction du PNC et comme vous tous nous nous sommes souciés du sort de nos collègues.

**Cette inquiétude légitime s'est démultipliée sur les réseaux sociaux** où des PNC ont, sans s'en rendre compte, publié des informations qui auraient pu mettre en danger nos collègues pas encore exfiltrés.

**Afin de préserver la sécurité de tous nos collègues, nous avons de notre côté immédiatement bloqué les publications.**

Nous vous invitons à la plus grande prudence dans vos publications dans ces situations de crise !



## UN AUTRE ENSEIGNEMENT DU BAMAKO



Après Bombay nous avons obtenu l'obligation de la liste équipage... **Une des leçons du BKO est le besoin d'une check-list «prise d'otage».**

Cette liste devra favoriser une issue heureuse, et aider le PNC à se protéger. Pas question bien sûr de vous communiquer ici le contenu auquel travaille notre équipe de délégués dont les élus au CHSCT PNC, mais **il s'agit d'indiquer les bonnes pratiques mais aussi ce qu'il faut éviter de faire.**

## BAGAGES PERDUS EN COURS DE ROTATION LE PNC N'ACCEPTE NI DE SE RETROUVER À POIL NI DE PAYER POUR LES ERREURS DES AUTRES

Depuis juillet nous demandons en QDP une indemnisation pour un de nos collègues dont **le bagage soute s'est égaré lors d'une rotation** Tel Aviv.

La Division Europe lui a offert 260 euros, en s'appuyant sur la PAM, au bout de plusieurs mois d'insistance acharnée de nos délégués en QDP. Problème : ce package de secours lui a coûté la modique somme de 618 euros...

La Direction de la Sûreté a pourtant reconnu que ce PNC a eu raison de ne pas sortir de l'hôtel en uniforme, et d'acheter dans la boutique de l'hôtel un short, un tee shirt et une paire de tongs qu'il aurait bien voulu payer moins cher !

**Nous ne sommes pas marchands de tapis mais nous ne nous contenterons pas des quelques pièces que la direction daigne rembourser au PNC !**

C'est aussi la preuve qu'il est urgent que l'entreprise mette en place une mesure claire et équitable d'indemnisation pour les frais avancés par les PNC en cas de perte du bagage par AF.

**L'entreprise préfère les décisions au cas par cas et se contente du vide de la PAM actuelle : nous demandons son évolution !**



## MUTUELLE : PENSEZ À POINT VISION ET À VOTER POUR L'ALLIANCE PN !

R C Y H O F M E S P A

E X A T Z H D W N

Y O E L K S F D I

O X P H B Z D

N L T A V R

O H S U E

M C F

Z U

Les délais pour obtenir un rendez-vous en cabinet d'ophtalmologie sont souvent longs, **112 jours en moyenne** selon une enquête réalisée par le comparateur « Mutuelle.com ».

Cela présente de **réelles difficultés d'organisation** pour les PN et en décourage d'autres, avec **potentiellement des conséquences dramatiques**, comme une de nos collègues qui risque de perdre sa licence en a dernièrement fait l'expérience.

Les élus UNAC à la mutuelle vous rappellent qu'il est possible de prendre **RDV dans les centres Point Vision Ophtalmologie avec des délais très courts, parfois même en 48 h !**

Avec un réseau de 10 centres en IDF et à travers la France (liste des centres sur [www.pointvision.com](http://www.pointvision.com)), outre le fait de pouvoir prendre le RV par internet dans des délais plus qu'appréciables, les tarifs appliqués sont proches des tarifs conventionnés de la Sécurité Sociale, avec une limitation des dépassements d'honoraires et donc **moins de reste à charge pour le PNC.**

**POUR UNE MUTUELLE DE PROXIMITÉ QUI VOUS INFORME,  
FAITES CONFIANCE À UNE ÉQUIPE RESPONSABLE QUI VOUS RESSEMBLE  
POUR LES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DE LA MNP AF : VOTEZ ET FAITES VOTER POUR L'ALLIANCE PN**

ADHÉSION UNAC/CGC - 3, place de Londres - 95727 Roissy cdg cedex

Nom :

Prénom :

Matricule :

Adresse :

Tél :

Mail :